



## Conférence de presse

**Embargo : 28 août 2008, 11 heures**

Manifestation	Conférence de presse à l'occasion de la Journée des Villes de l'Union des villes suisses
Thème	«Les villes, moteurs économiques à renforcer grâce à une politique d'agglomération contraignante et un fonds d'infrastructure suffisamment doté!»
Date, heure	28 août 2008, 10 heures
Lieu	Lugano, Palazzo Civico
Conférencière	Renate Amstutz, directrice de l'Union des villes suisses
	<b><i>Le texte prononcé fait foi</i></b>

Mesdames, Messieurs,

Une politique d'agglomération réussie ne peut faire l'impasse sur une question centrale, celle qui porte sur l'adéquation entre habitat et trafic. En créant le fonds d'infrastructure, la Confédération a donné suite à une revendication prioritaire de l'Union des villes suisses: elle a enfin accepté d'accorder des moyens financiers – à certaines conditions – pour résoudre les problèmes de trafic dans les agglomérations. Les programmes d'agglomération exigés par Berne sont en cours d'examen. Trente dossiers sollicitant un financement entre 2011 et 2018 ont été envoyés de toutes les régions suisses. Treize autres sont annoncés pour la période après 2014.

Le fonds d'infrastructure comprend au total 6 milliards de francs pour le trafic dans les agglomérations, dont 2,5 seront attribués aux projets déjà prêts et urgents. Un milliard doit servir de réserve pour la phase qui s'ouvrira après 2018. Il reste donc 2,5 milliards de francs pour huit années, de 2011 à 2018.

Or les besoins financiers des projets déposés pour cette phase atteignent près de 17 milliards de francs. La Confédération contribuera à hauteur de 30 à 50%. Avec un volume de 17 milliards, sa participation maximale serait donc de 8,5 milliards de francs.

Même si une analyse très stricte des priorités est effectuée lors de l'évaluation des projets, ce qui est le cas actuellement, même si la Confédération redimensionne des projets trop luxueux à ses yeux ou qu'elle en refuse ou repousse d'autres qui ont selon elle une utilité restreinte, des coûts disproportionnés ou qui manquent de maturité, même alors une conclusion s'impose:

**Le fonds d'infrastructure manque de moyens. En l'état, l'objectif de soulager les agglomérations confrontées à des problèmes graves et croissants liés à l'augmentation de la mobilité ne sera pas atteint.**

Pourtant, des intérêts vitaux pour tout le pays sont en jeu. Les villes et les agglomérations sont les moteurs économiques de la Suisse. Elles ne peuvent accomplir leurs tâches dans l'intérêt de toutes les régions, y compris les régions de montagne et les régions périphériques, que si l'on s'attaque rapidement à leurs problèmes de trafic. Il faut le faire maintenant, et pas dans un avenir peut-être lointain. Des solutions efficaces et écologiques dans le domaine du trafic sont les conditions d'une économie performante et d'une société équilibrée. C'est aussi, du reste, ce qui est dit dans la Loi sur le fonds d'infrastructure. Et c'est pour cela que les agglomérations, sous pression, ont engagé énormément de temps et d'énergie dans l'élaboration de programmes d'agglomérations. Mais voilà que le fonds d'infrastructure est

loin de suffire aux besoins nécessaires pour réaliser les objectifs prévus par la loi.

La situation est aggravée par le fait que la Confédération est en train de procéder à un réexamen de ses tâches. Dans le domaine des transports, la coupe prévue est drastique: 2% de croissance nominale annuelle. A partir de 2015, il manquera chaque année plus d'un milliard de francs pour le rail et la route. Si cela se concrétise, il faudra planifier les priorités de façon encore plus radicale, ce qui affecterait aussi le fonds d'infrastructure. Or le but du fonds est aussi d'instaurer un partenariat fiable et durable avec la Confédération en ce qui concerne les investissements. Le danger est aujourd'hui grand que, sur le chemin des coupes de budget résultant du réexamen des tâches, le fonds d'infrastructure se mette à vaciller sur ses bases.

Et pas seulement le fonds d'infrastructure. L'ensemble du trafic et la future infrastructure ferroviaire subiraient aussi un intolérable manque de financement. Or des coupes budgétaires dans les transports ont une influence directe sur la croissance et le bien-être dans notre pays. De plus, un réseau ferroviaire performant entre les villes est une condition sine qua non pour éviter une saturation complète des voies de transports. Dans ce sens, comme l'Union des villes suisses l'a toujours répété, la réalisation du programme Futur développement de l'infrastructure ferroviaire (ZEB 1) et les mesures d'extension prévues (ZEB 2) représentent un minimum absolu à réaliser.

L'Union des villes suisses formule les revendications suivantes:

- Les moyens du fonds d'infrastructure doivent être nettement augmentés.

- Le renchérissement et la TVA doivent être intégralement compensés dans le fonds d'infrastructure.
- Les coupes budgétaires touchant les transports dans le cadre du réexamen des tâches de la Confédération doivent être annulées.